



## STATISTIQUES BELGOCONTROL

### Evolution des mouvements en 2009

Belgocontrol, l'entreprise publique autonome en charge de la sécurité de la navigation aérienne dans l'espace aérien civil et sur les aéroports publics belges, présente ses résultats pour l'année 2009 au niveau du nombre de mouvements contrôlés tant à Brussels Airport que sur les aéroports régionaux et en survol (CANAC).

Belgocontrol a géré en 2009 un total de 1.081.090.mouvements, soit une diminution de 66.234 mouvements, soit -5,77 % par rapport à l'année précédente (1.147.324 mouvements). Le trafic à Brussels Airport est en diminution de plus de 10 %, alors que les aéroports régionaux enregistrent une hausse de plus de 3 %, et notre centre radar CANAC une baisse de plus de 8 %.

#### Brussels Airport

L'aéroport de Brussels Airport a enregistré en 2009 un total de 231.668 mouvements, en régression de 10,48 % (27.127 mouvements) par rapport aux 258.795 mouvements en 2008. Cette baisse reflète l'impact de la crise financière et économique sur le transport aérien.

#### Le trafic contrôlé par CANAC

Le centre CANAC gère tous les mouvements dans les espaces aériens civils contrôlés au-dessus de la Belgique, du sol au niveau de vol 245 (24.500 ft) , et du Grand-Duché du Luxembourg, entre les niveaux de vol 135 (13.500 ft) à 245 (24.500 ft).

Le centre CANAC a contrôlé 536.462.mouvements en 2009, soit une diminution de 8,42 % (49.346 mouvements) par rapport à l'année précédente, qui avait enregistré 585.808.

#### Le trafic aux aéroports régionaux

Les quatre aéroports régionaux ont généré en 2009 un total de 312.960 mouvements, dont 122.076.IFR. A comparer aux 302.721 mouvements, dont 113.178 IFR en 2008. Soit une augmentation de 10.239 unités soit 3,38 %. Les mouvements IFR augmentent de 8.898 unités soit 7,86 %. Ils sont en augmentation à Charleroi et à Ostende, et diminuent à Anvers et Liège. Les mouvements VFR totalisent 190.884.unités en 2009, soit une augmentation de 1.341 mouvements ( 0,70 %) par rapport aux chiffres de 2008 (189.543).

Par importance en nombre de mouvements totaux contrôlés par Belgocontrol, Charleroi occupe la première place avec 100.478 mouvements, suivi d'Ostende (87.766.), d'Anvers (78.928.), et de Liège (45.788). Rappelons qu'à Liège Belgocontrol assure le contrôle aérien uniquement les nuits en semaine et 24h/24 les week-ends. Les mouvements contrôlés par les militaires de jour en semaine ne sont donc pas comptabilisés dans nos chiffres.

En nombre de mouvements IFR, le classement est différent. Charleroi prend également la tête (45.400), suivi de Liège (28.954.), d'Ostende (24.446) et d'Anvers (23.276.).

A **Anvers-Deurne**, 78.928.mouvements (23.276.IFR et 55.652 VFR) ont été enregistrés en 2009, soit une augmentation de 5.016 unités (6,79 %) par rapport aux 73.912 mouvements (25.647 IFR et 48.265 VFR) de 2008. Les IFR sont en diminution de 2.371 unités (-9,24. %) et les VFR en hausse de 7.387 unités (15,31 %).

**Charleroi-Brussels South** enregistre en 2009, 100.478.mouvements (45.400 IFR et 55.078 VFR) soit 3.138 unités (3,22 %) de plus par rapport à l'année précédente qui avait enregistré 97.340 mouvements (38.142 IFR et 59.198 VFR). Les IFR augmentent de 7.258. unités (19,03. %) et les VFR diminuent de 4.120 unités (6,96 %).

A **Liège-Bierset**, 45.788 .mouvements (28.954 IFR et 16.834 VFR) ont été enregistrés, soit une diminution (9,34 %) (.4.719. mouvements) par rapport à 2008 qui enregistrait 50.507 mouvements (31.254 IFR et 19.253 VFR). Les IFR diminuent de 2.300 unités ( 7,36 %), et les VFR de 2.419 unités (12,56 %).

**Ostende** enregistre 87.766.mouvements (24.446 IFR et 63.320 VFR), à comparer à 80.962 mouvements (18.135 IFR et 62.827 VFR) l'an passé, soit une augmentation de 6.804 unités (8,40 %). Les IFR augmentent de 6.311 unités (34,80 %), et les VFR de 493. unités (0,78 %).

Tous les aéroports régionaux comptabilisent leurs mouvements de la même façon: chaque aéroport enregistre deux mouvements en cas de go around, touch and go et vols locaux. Dans les trois cas ils comptent une arrivée et un départ. ILS et atterrissage sont considérés comme un seul mouvement. Anvers, Charleroi et Liège considèrent la traversée de la CTR ou de la TMA comme un mouvement. Par contre, comme la TMA d'Ostende génère une intense activité de vols d'entraînement et comme la TMA est considérablement plus grande que l'espace aérien des autres aéroports régionaux, le trafic qui la traverse compte pour deux mouvements: une entrée et une sortie de zone.

Annexe: [statistics 10-02.pdf](#)

Pour information :

IFR = Instrument Flight Rule = Vol aux instruments

VFR = Visual Flight Rule = Vol à vue

CTR = Control Zone = espace aérien local (tour de contrôle)

TMA = Terminal Manoeuvring Area = zone d'approche de l'aéroport (contrôle radar)

**BELGOCONTROL** est une entreprise publique autonome créée en octobre 1998, dont la mission est de garantir la sécurité de la navigation aérienne dans les espaces aériens dont la Belgique est responsable. Sa zone d'activité s'étend du sol (au niveau des aéroports de Brussels Airport, Anvers, Charleroi, Liège et Ostende) jusqu'à 8.000 mètres au-dessus de la Belgique et de 4.500 à 8.000 mètres pour le Grand-Duché du Luxembourg. La région de contrôle située au-dessus de 8.000 mètres relève de la compétence du centre Eurocontrol de Maastricht qui gère de façon commune l'espace aérien supérieur belgo-luxembourgeois, néerlandais et de l'Ouest de l'Allemagne. Belgocontrol assure le contrôle aérien sur cinq aéroports publics, soit en permanence à Brussels Airport, Anvers, Charleroi, et Ostende, et à Liège toutes les nuits en semaine et les week-ends (les militaires assurent le contrôle de jour en semaine).

